



FARMAGRI
 CULTURE ELEVAGE DISTRIBUTION ☎ 276.276

**JARDINAGE
 GRILLAGE
 AGRICULTURE
 ANIMALERIE**

Tél. : 276 276
 150, rue J. Iekawé - Montravel

FARMAGRI Nord
 ZI Pouembout - Tél. : 423 382

**MENUISERIE
 GAUTIER**

- Serrurerie
- Agencements intérieur/extérieur
- Plafonds
- Decks, parquets



**8, RUE CHAMPION
 DUCOS - BP 1618
 98874 NOUMEA
 TÉL. : 77 65 28**

DOSSIER

Sans qu'il n'y ait d'inquiétudes particulières, le sujet de la violence à l'école est aussi d'actualité au collège Jean MARIOTTI !

Depuis plusieurs années les actions concertées des personnels et des différents partenaires associés au sein d'un Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté ont permis de mieux cerner la réalité des phénomènes de violences qui ont éclaté brusquement à la conscience de la communauté lors du saccage insensé des écoles de proximité réalisé par cinq élèves appartenant à des milieux socioculturels favorisés.

De plus en plus les mutations sociales de la société calédonienne s'imposent au sein même des établissements.

Devenu plus perméable aux faits de société, le collège est conduit à travailler avec les services de police, la justice, les associations et les ser-

vices de protection de l'enfance. A titre expérimental le collège est entré dans le dispositif de partenariat impulsé par le Vice Recteur et le procureur de la République.

Il est un principe posé comme à priori : toutes les formes de violences physiques ou verbales sont socialement insupportables, les passages à l'acte, les conduites brutales remettent en cause l'organisation sociale fondée sur la négociation et le débat démocratique. Il convient donc au quotidien d'éduquer nos élèves en ce sens et de relever la moindre attitude équivoque pouvant porter crédit à une justification de

l'émergence de la loi «du rapport de force».

Même si la sécurité des élèves et des personnels au sein de l'établissement demeure comme une priorité absolue, incontournable, il ne convient pas de déployer au sein de l'institution de politique sécuritaire mais d'en appeler à une éducation à la civilité. Le traitement des actions violentes au collège passe par une volonté douce mais ferme d'éveiller

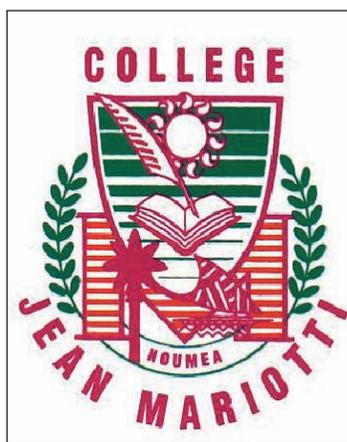
la conscience et la responsabilité de chacun.

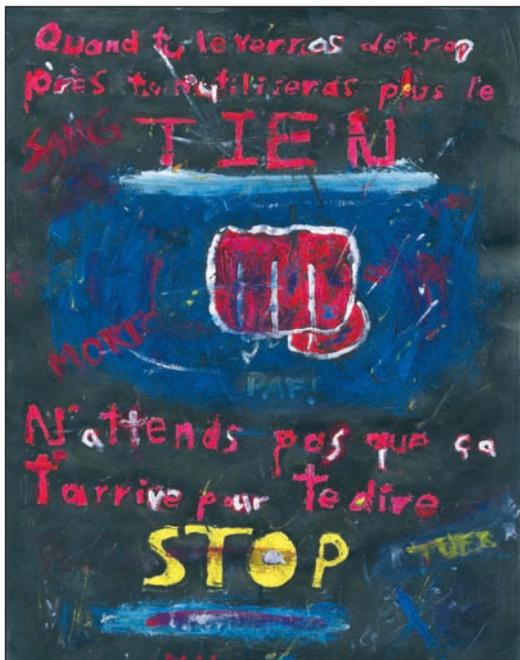
Ce mode adopté est toujours – en cas de violence constatée, que ce soit un coup porté volontairement par un élève sur un camarade, que ce soit une parole déplacée vis à vis d'un professeur par exemple – de sanctionner puis

d'écouter et par le dialogue de faire adhérer l'élève au fait qu'il existe de multiples possibilités de réguler son comportement. La présence de la famille est alors systématiquement recherchée. Une action de formation à la médiation à été entreprise en 2004 engageant une classe de cinquième.

C'est ainsi que le collège dans son projet d'établissement a pris pour priorité de favoriser les conditions d'écoute et de parole ; pour ce faire un espace de dialogue est institué en lieu de médiation.

Pour chaque classe, une heure de vie scolaire est portée à l'emploi du





temps. Les délégués élèves sont régulièrement réunis et entendus au sein d'un conseil de collégiens qui s'apparente dans sa forme aux conseils de vie lycéenne. La disponibilité des personnels est permanente. Tout élève peut rencontrer l'assistante sociale, l'infirmière, les conseillères principales d'éducation, le chef d'établissement et son adjoint.

La présence dans l'établissement à certaines heures de membres du bureau de l'Association des Parents d'Elèves

renforce cette possibilité de dialogue.

La plupart des enseignants sont disposés à entreprendre une démarche relationnelle avec leur élève et débattent des problèmes rencontrés.

C'est en effet dans la classe en contact direct avec les professeurs que se gèrent au mieux les petits conflits. Les enseignants interpellent ainsi leurs élèves par des activités support : les professeurs d'éducation physique et sportive ont accompagné l'organisation du cross du collège par une campagne de sensibilisation aux phénomènes de violence. Des affiches ont été confectionnées et exposées lors du cross. Des professeurs de français et d'arts plastiques ont intégré le concours « la violence tu sais ce que je lui dis » initié par l'assemblée de Province sur leur temps d'enseignement ; les premières productions sont riches d'espoir !

Chaque année, une évaluation des connaissances citoyennes appliquée à tous les élèves est engagée par les professeurs d'histoire géographie.

Le rappel au règlement intérieur est systématiquement effectué en début d'année et à chaque constatation de conduites dérivantes. Si le conseil de



discipline sanctionne les fautes graves commises, il est toujours réuni dans un esprit de convictions éducatives. Une commission vie scolaire regroupant les représentants de l'ensemble des partenaires de l'institution permet de mettre en œuvre des réponses adaptées aux situations par l'administration de punitions d'intérêt collectif ou de réparation.

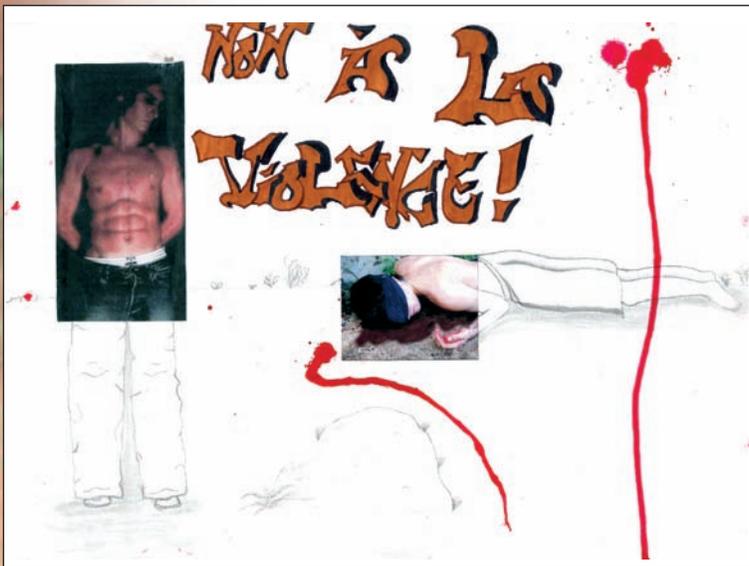
La clef de voûte du système étant la réunion hebdomadaire de la cellule d'écoute composée des conseillères



ENCAS DE VIOLENCE
BRISEZ LE SILENCE

DOSSIER

Lutter contre la violence en milieu scolaire



(la violence à l'écoute – Synase 1988) « D'organiser la classe et l'établissement comme lieu où on peut apprendre progressivement à articuler sa liberté avec celle des autres. Utopie ? Pas du tout... la question préalable est bien celle du sens, celle du désir. Et si le désir humain ne trouve pas à investir ses énergies dans la culture, c'est la violence qui s'installe. Double mission alors pour l'éducateur que l'école devienne lieu de connaissance et de reconnaissance ».

Pour preuve du bien fondé de cette démarche les actes de violence sont quatre fois plus nombreux produits par des élèves de 6ème que par leurs camarades de 3ème mais dont le degré de gravité est plus prononcé. Un petit lot d'élèves demeure cependant au bord du chemin, trop éloignés des grandes autoroutes de la réussite scolaire et pour lesquels un dispositif appelé par l'Education Nationale « relais » permettrait, à leur rythme, de rejoindre l'espace scolaire de façon satisfaisante.

André Gable

Principal Collège Jean Mariotti

Illustration du fonctionnement de la cellule d'écoute créée au collège Jean Mariotti

Les faits à Mariotti

Une semaine d'absences pour Victoria, 12 ans, parents injoignables, pas de contact téléphonique, aperçue aux abords du collège, cigarette à la bouche.

Commission

9 H 30 : La Commission d'Investigation active –CIA, composée de Nelly l'assistante sociale, Noële l'infirmière, Françoise et Patricia les conseillères d'éducation, se réunit autour de cette alerte.

Investigation

9 h 37 : Investigation de tous les éléments connus relatifs à l'environnement, la santé, l'évaluation scolaire ... de l'enfant. Les agents notent une fréquentation anormale de passages à l'infirmerie, des absences perlées correspondent à des évaluations écrites selon la synthèse du professeur principal et l'état des absences chiffré par le travail de vie scolaire est injustifié. L'élève fuit les convocations. Un décrochement inhabituel est constaté tant au niveau comportement que travail scolaire, chez cette élève précédemment brillante.

Action

- 10 h :** Une évaluation sociale fait l'unanimité du groupe.
- Une visite à domicile est programmée le lundi.
- Une inscription aux études du soir est prévue.
- Un soutien psychologique est à confirmer avec l'élève et la famille.
- Transmission du compte-rendu de cette réunion au Chef d'établissement et adjoint.

Ce document servira de base pour la prochaine commission du CIA.
Toute ressemblance avec un fait réel serait fortuite. Cet article ne s'auto-détruit pas après lecture.

DOSSIER Lutter contre la violence en milieu scolaire

Collège de Boulari

Dans le second degré

A Boulari mobilisation générale contre la violence



La violence d'où vient elle ?

La violence est le langage du désespoir et de l'impuissance dans lequel on retrouve presque toujours, l'incommunicabilité, la perte de repères, l'extrême pauvreté, la rupture du pacte social, l'absence d'espoir, de projet, les sentiments d'inutilité, de rejet, les désirs ressentis comme irréalisables...

Une prise de conscience en 2000, année de la culture de la paix et des recommandations exprimées par l'UNESCO :

- Encourager une éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie, à la tolérance et à la compréhension
- Protéger et respecter les droits de l'homme, sans exception, et lutter contre toutes les formes de discrimination.



La lauréate du concours organisé contre la violence

- Promouvoir les principes démocratiques à tous les niveaux de la société.
- Vivre la tolérance et la solidarité
- Lutter contre la pauvreté et assurer le développement endogène et durable au bénéfice de tous, qui puisse offrir à chacun un cadre de vie conforme à la notion de dignité humaine.
- Protéger et respecter notre environnement.

Une traduction locale des recommandations basée sur la prévention, axe prioritaire du projet d'établissement :

La prévention des actes violents passe par la mise au point d'une politique globale d'établissement dont la clé de voûte est le CESC*. Cette politique correspond à un axe du projet d'établissement dont l'objectif est de renforcer les liens avec les familles et les partenaires.

Des actions concrètes :

- **Suivi des jeunes dans et hors de l'école**
- Collaboration avec les associations de quartier, les acteurs sociaux et éducatifs
- Projet autour de la journée des droits de l'enfant avec l'organisation d'une exposition d'affiches réalisées par les élèves en partenariat avec le défenseur des enfants.

- Prévention des conduites à risque, aide aux élèves présentant des signes de mal être.

- Prévention des conduites addictives, tabac, drogue, alcool
- Travail sur la sexualité
- Espace d'écoute
- Médiation en permanence

-Citoyenneté :

- Mise en valeur des différentes cultures (20 ans du collège de Boulari...)
- Promotion du respect mutuel,
- Formation des délégués de classe, responsabilisation, rencontre avec la gendarmerie, la justice
- Ecriture de la charte des droits et devoirs de l'élève

-Mise en réseau :

Travail en bassin du grand Nouméa, rencontres fréquentes avec les établisse-

ments de la périphérie de Nouméa, recherche de solutions concrètes et harmonisées ex : réécriture des règlements intérieurs,...

Quand la violence émerge...

Dans un premier temps :

Le traitement est rapide et individualisé, tous les acteurs sont associés à la démarche. La relation de confiance instaurée avec les parents contribue à leur présence rapide dans l'établissement pour régler le problème. Le dialogue est généralement constructif et les sanctions toujours accompagnées de mesures de réparation acceptées par tous. Pour les problèmes les plus sérieux des actions de médiation sont mises en place

Dans un deuxième temps

Chaque problème de violence mérite d'être analysé afin de déterminer s'il est simplement ponctuel ou est l'indicateur d'un malaise plus profond.

La violence n'est pas tolérable

Il n'y a pas de violence à tolérer, la violence est trop complexe pour qu'une personne, une institution seule puisse la régler.

On ne peut faire l'économie d'un travail de partenariat éclairé par des valeurs partagées

Jean-Yves Lemenant,

Principal du Collège de Boulari

* Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

